




Les missions attribuées par Ursula von der Leyen à la Commission – Partie 4

« Une Europe en bonne santé »

| | | |
|--|--|---|
|  |  |  |
| Frans Timmermans | Margaritis Schinas | Stella Kyriakides |
| Alliance progressiste des Socialistes & des Démocrates (S&D), Pays-Bas | Parti populaire européen (PPE), Grèce | Parti populaire européen (PPE), Chypre |
| Vice-président exécutif | Vice-président | Commissaire à la santé |
| Coordination du « Green deal » européen | Coordination de la « Protection de notre mode de vie européen » | DG Santé et sécurité alimentaire (SANTE) |

Le 16 juillet 2019, Ursula von der Leyen a été élue présidente de la Commission européenne. Le 10 septembre 2019, elle a proposé les membres de sa Commission pour la prochaine législature 2019-2024, qui doivent être confirmés par le Parlement européen fin novembre.

Le présent cepAdhoc évalue les missions centrales octroyées par Ursula von der Leyen aux commissaires pressentis en matière de politique de santé : Stella Kyriakides travaillera à la fois avec Margaritis Schinas dans le domaine de la santé publique et avec Frans Timmermans dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la protection des espèces animales et végétales.

Une Europe en bonne santé

Le 16 juillet 2019, Ursula von der Leyen a été élue présidente de la Commission européenne par le Parlement européen. Le 10 septembre 2019, elle a présenté les membres de sa Commission pour la prochaine législature 2019-2024.



Frans Timmermans (Pays-Bas), Margrethe Vestager (Danemark) et Valdis Dombrovskis (Lettonie) sont présentés pour occuper un rôle de premier plan au sein de la nouvelle Commission. Ils sont tous trois vice-présidents exécutifs et remplissent une double fonction. D'une part, ils sont responsables d'un portefeuille élargi et coordonnent le travail des commissaires responsables de ce domaine. D'autre part, en tant que commissaires spécialisés, ils sont également responsables de leur propre domaine politique avec le soutien d'une direction générale de la Commission.





Outre les trois vice-présidents exécutifs, cinq autres membres de la Commission seront vice-présidents. Trois de ces cinq commissaires – Věra Jourová (République tchèque), Margaritis Schinas (Grèce) et Josep Borrell (Espagne) – dirigent également des groupes individuels de commissaires.

La Commission doit encore être confirmée par le Parlement européen. Tout d'abord, les commissaires désignés ont été auditionnés. A la fin du mois de novembre, le Parlement procédera au vote de désignation. La Commission élue doit prendre ses fonctions le 1^{er} décembre.



Le présent cepAdhoc évalue les missions centrales de la politique de santé attribuées par Ursula von der Leyen aux futurs commissaires. Margaritis Schinas est responsable du domaine de la santé publique. Frans Timmermans est en charge de la sécurité alimentaire, et de la protection des espèces animales et végétales. A cet égard, tous deux travailleront en coopération avec Stella Kyriakides.

Les missions

| Santé | |
|----------------------|---|
| Kyriakides Shinas | Garantir l' accès à des médicaments abordables , tout en soutenant l'industrie pharmaceutique européenne . |
| |  cepEvaluation : Les deux objectifs sont en conflit l'un avec l'autre. La recherche très coûteuse de nouveaux médicaments ne vaut la peine que si les dépenses peuvent être compensées par des recettes de vente élevées, c'est-à-dire par des prix correspondants. Dans le même temps, l'introduction rapide sur le marché de médicaments génériques et biosimilaires est importante pour réduire les prix et garantir ainsi des médicaments abordables. |
| | Mettre en œuvre efficacement le nouveau cadre réglementaire pour les dispositifs médicaux afin de protéger les patients. |
| |  cepEvaluation : La mise en œuvre de l'ordonnance sur les dispositifs médicaux a posé des problèmes pratiques ; en particulier, il y a trop peu d'« organismes notifiés » où les fabricants de dispositifs médicaux doivent faire renouveler la certification de leurs produits. En l'absence de solutions transitoires, des goulots d'étranglement apparaissent pour certains dispositifs médicaux qui vont à l'encontre de la protection des patients. |

| | |
|--|--|
| <p>Kyriakides Shinas</p> | <p>Mettre pleinement en œuvre le plan d'action européen sur la résistance aux antimicrobiens (AMR) et collaborer avec les partenaires internationaux à l'élaboration d'un accord mondial sur l'utilisation et l'accès aux agents antimicrobiens.</p> |
|  | <p>cepEvaluation : La réduction de l'utilisation d'agents antimicrobiens est essentielle dans la lutte contre l'AMR. Les efforts déployés par l'UE pour lutter contre l'AMR dans le monde entier dans le cadre des organisations internationales et par le biais de coopérations avec les pays tiers, en particulier les pays en voie de développement, sont donc également essentiels pour lutter efficacement contre l'AMR dans l'UE. (cf. cepAnalyse).</p> |
| <p>Présenter un plan de lutte contre le cancer, comprenant des mesures pour les différentes phases (prévention, diagnostic, traitement, vie de survivant du cancer et soins palliatifs) et aider les États membres à améliorer le dépistage et le traitement du cancer.</p> | |
|  | <p>cepEvaluation : La promotion et la coordination de la recherche sur le cancer dans les États membres sont pertinentes. Il n'est cependant pas aisé de reconnaître directement la valeur ajoutée d'un plan à l'échelle de l'UE qui comporte des mesures concrètes pour lutter contre tous les types de cancer. Surtout, les autres maladies ne doivent pas être ignorées.</p> |
| <p>Kyriakides¹ Shinas</p> | <p>Maximiser le potentiel de la santé en ligne pour garantir des soins de santé de qualité et réduire les inégalités.</p> |
|  | <p>cepEvaluation : L'objectif principal de la numérisation des soins de santé dans l'UE est de fournir aux citoyens un accès sécurisé à leurs données de santé et de permettre un échange transfrontalier sécurisé de ces données de santé. Grâce à la coopération volontaire, l'UE peut faire beaucoup dans ce domaine même sans la compétence législative : C'est ce qu'illustre, par exemple, la création du format européen d'échange des dossiers de santé informatisés (« DSI ») (cf. cepAnalyse). L'UE devrait poursuivre sur la voie de la coopération volontaire, en se concentrant sur le développement du format européen d'échange DSI, car il constitue la base de l'échange transfrontalier de données sur les patients et facilite grandement l'accès des citoyens européens aux soins de santé transfrontaliers.</p> |
| <p>Créer un espace européen commun de données sur la santé pour promouvoir l'échange de données de santé et soutenir la recherche dans l'ensemble du secteur de la santé, en veillant à ce que les citoyens aient le contrôle sur leurs propres données.</p> | |
|  | <p>cepEvaluation : Un espace de données sur la santé à l'échelle de l'UE peut favoriser l'innovation grâce à une disponibilité élevée des données. Cependant, il faut garantir à chaque citoyen qu'il puisse contrôler la transmission de ses données. Les facteurs déterminants seront les données disponibles, les droits d'accès activés et l'efficacité de la protection des données.</p> |

¹ Elle travaillera également avec la vice-présidente exécutive Margrethe Vestager sur le thème de la « **santé en ligne** ».

| | |
|--------------------------|---|
| Kyriakides Timmermans | Améliorer la visibilité et l'exhaustivité de l'information des consommateurs sur les aspects sanitaires de l'alimentation et la durabilité de celle-ci. |
| |  cepEvaluation : Les données concernant la sécurité sanitaire des aliments ne sont utiles que si elles reflètent correctement la réalité. Cependant, l'exhaustivité de l'information fournie et la durabilité des aliments sont des notions très élastiques, qu'il faut observer avec discernement. En particulier, les critères de durabilité doivent être définis de manière censée, univoque et unitaire. |
| | Élaborer une nouvelle stratégie « du producteur au consommateur » pour une alimentation durable, couvrant toutes les étapes de la chaîne alimentaire , de la production à la consommation, y compris l'information des consommateurs, la sécurité alimentaire, le bien-être des animaux et la santé des végétaux. |
| |  cepEvaluation : Une telle stratégie doit d'abord définir de manière univoque la « durabilité » afin d'aider le consommateur à prendre une décision d'achat en toute connaissance de cause. Elle doit également trouver un juste équilibre entre les intérêts des consommateurs et des entreprises, comme cela a été réalisé en principe, par exemple, dans l'évaluation européenne des risques dans la chaîne alimentaire (cf. cepAdhoc). |